



Par **Yves-Marie Vincent**,
trésorier adjoint de l'ISNAR-IMG.
publication@isnar-img.com – www.isnar-img.com

Centres antipoison, mode d'emploi

Créés en France en 1956, les centres antipoison et de toxicovigilance (CapTv) sont en constante évolution. Actuellement, il en existe 9 (Angers, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Paris, Strasbourg, Toulouse) dont les multiples missions vont de la réponse téléphonique dans l'urgence à la vigilance toxicologique.

Permanence téléphonique : comment ça marche ?

Une ligne dédiée assure la mise en contact avec un médecin toxicologue 24 heures/24, 7 jours/7, de façon gratuite. Elle est ouverte à tous, professionnels de santé ou non : les patients, leurs familles ainsi que n'importe quel médecin, quels que soient sa spécialité et son mode d'exercice. Il peut également arriver qu'un appel initialement passé au 15 soit transféré à la permanence selon l'évaluation de la situation par les médecins régulateurs du Samu. En matière de toxicologie, tous les chemins mènent aux centres antipoison ! Pour connaître le numéro de téléphone de votre centre de rattachement, connectez-vous sur : <http://www.centres-antipoison.net>

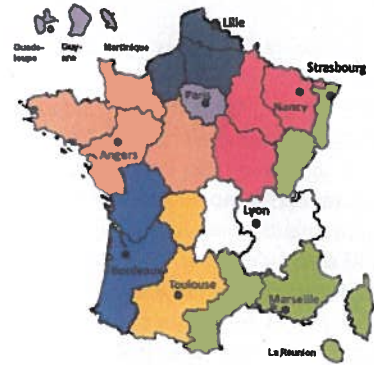
Quel type d'intoxication ?

Le domaine d'expertise des centres antipoison s'étend à toutes les intoxications

humaines, aiguës ou chroniques. Qu'il s'agisse de champignons, de plantes, de produits de la vie courante (lessives, produits d'entretien...) ou de produits industriels. Pour mener à bien leurs missions, les médecins du CapTv disposent d'une base de données unique en France, la base nationale des produits et compositions (BNPC). Dans le cas d'une exposition à un « toxique » plus récent, non encore enregistré, ils peuvent obtenir réglementairement et sans délai sa composition qualitative et quantitative de la part des différents fabricants ou distributeurs.

Quelle aide concrète ?

Lors d'un appel, ils posent initialement plusieurs questions qui permettent d'ouvrir un dossier médical où sont portés les éléments de l'exposition, l'évaluation du risque et le suivi du cas. Le médecin toxicologue détermine ensuite la gravité de la situation, conseille une orientation (rester à domicile, consulter un médecin généraliste ou se rendre dans un service d'urgences) et fournit les détails de la prise en charge. Elle peut être soit médicamenteuse, avec un antidote, ou hygiénodététique fondée sur des consignes simples. Il délivre enfin les éléments de surveillance nécessaire.



Traçabilité des conseils

Le suivi du dossier est constant et régulier. Les médecins des CapTv sont disponibles pendant la phase aiguë de l'intoxication, mais aussi à distance pour les intoxications chroniques, aussi longtemps que cela est utile. Dans les cas, bien plus fréquents, ne nécessitant pas de prise en charge médicale, le centre antipoison reprend contact systématiquement, dans les jours qui suivent l'appel initial, pour évaluer l'évolution. Cela répond à 2 objectifs : le suivi du patient par télémedecine et la mission de toxicovigilance. Celle-ci, attribuée par décret aux CapTv, a pour objet la surveillance des effets toxiques d'un produit pour l'homme. Elle comporte des actions d'alerte, de prévention, de formation et d'information.

Encore une spécificité française ?

Si des variations existent en termes de fonctionnement administratif, de très nombreux pays du monde ont des permanences téléphoniques toxicologiques comparables aux nôtres, notamment aux États-Unis et en Europe. Il s'agit en effet d'un système précurseur de télémedecine dont l'intérêt, le bénéfice et les économies générées ont été plusieurs fois démontrés. ●

VENDREDI 5 &
SAMEDI 6 FEVRIER 2016

PALAIS DE LA MUSIQUE
ET DES CONGRES
STRASBOURG

17^e
édition

CONGRÈS NATIONAL DES
INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

À LA CROISÉE
DES PRATIQUES
DÉPASSONS
LES FRONTIÈRES

ISNAR-IMG